

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N° 15948*07

Désignation de l'entreprise		SASU HKGC		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		22 Rue Pasteur		63122 CEYRAT	
SIRET		9 1 9 9 8 5 6 2 2 0 0 0 2 7			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 15	
				Exercice N clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 4	
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
AC-IF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial *	010		012	
	incorporelles { Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028		030	
	Immobilisations financières * (1)	040	110 972	042	110 972
	Total I (5)	044	110 972	048	110 972
AC-IF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances { Clients et comptes rattachés *	068	070		
		(2) { Autres * (3)	072	76 893	074
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	33 687	086	33 687
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	110 581	098	110 581
	Total général (I + II)	110	221 553	112	221 553
PASSIF				Exercice N NET	
				1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000		
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	100		
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	25 873		
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136	27 143		
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	54 116		
Provisions pour risques et charges		Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	30 000		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169 780)	172	780		
	Comptes courants d'associés	173	136 657		
	Autres dettes	175			
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176	167 437		
Total général (I + II + III)		180	221 553		
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	71 297	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

66

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU HKGC

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice N clos le

3		1		1		2		2		0		2		4		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *													210		
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires								{	209		214	
			services *													
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)												218	48 000	
	Production immobilisée*													222		
	Subventions d'exploitation reçues													224		
Autres produits													226			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)													230			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)												232	48 000		
	Variation de stocks (marchandises)*												234			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)												236			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *												238			
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)												240			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE * 243)												242	31 070		
	Rémunérations du personnel*												244			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)												246			
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI 255)												248			
	Dotations aux provisions												250			
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *										252	1			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles										254				
Total des charges d'exploitation (II)													256	31 071		
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)													258	16 930		
Produits financiers (III) 280 12 952													260			
Charges financières (V)													262	1		
Produits exceptionnels (IV)													264			
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										266				
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										268				
Impôt sur les bénéfices* (VII)													270	2 737		
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)													272	27 143		
B- RÉSULTAT FISCAL													274			
Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2													312	27 143		
Règlementations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*												314			
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles												316			
	Provisions non déductibles*												318			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)												320	2 737		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247												322	612		
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* 248												324			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249) 251												326			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												328			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												330			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												332			
Deductions	Entreprises nouvelles (44 sexes) 986 ZFU -TE (44. octies A) 987												334			
	France Ruralités Revitalisation FRR (44 quinquies A) 181 JEI (44. sexes A) 989												336			
	ZRD (44 terdecies) 127 ZRR (44. quinquies) 138												338			
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies) 991 Investissements et souscriptions outre-mer 344												340			
	ZFANG (44 quaterdecies) 345 Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993												342			
	BUD (44 sexdecies) 992												344			
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit												346	12 245	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)												348		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)												350		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)												352		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)												354				
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)												356				
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)												358				
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)												360				
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)												362				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS													364	18 247		
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *												352			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :												356	360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS													370	18 247		

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

AC

MJA

HKGC

**Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 22 rue Pasteur, 63122 CEYRAT**

RCS DE CLERMONT-FERRAND 919 985 622

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2025**

**DÉCISION D'AFFECTION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 27 142,98 euros de la manière suivante :

- **Affectation du bénéfice en totalité sur le compte Autres Réserves,
Pour un montant de 27 142,98 euros**

Certifié conforme,

Guy CHAPTARD,
Associé Unique.

HKGC
22 Rue Pasteur
63122-CEYRAT
06 25 70 42 82
SA au capital de 1000 €
SIRET 919 985 622 00019 - APE 6630Z
TVA FR 67 919 985 622